

**ARRÊTÉ-DEP-2024-015 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA COIFFURE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33 et D 337-93 du Code de l'Education ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2019 portant création du baccalauréat professionnel métiers de la coiffure ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

-ARRÊTE-

Article 1er : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers de la coiffure pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Anthony VAUTIER, enseignant

Enseignants :

Monsieur Nicolas NOBIS

Madame Nathalie RAGONNEAU

Madame Cécile MUSSAULT

Madame Elodie KRAUSS

Professionnels :

Madame Dominique GISIGER

Monsieur Thierry PRUDHOMME

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER